

Baccalauréat Technologique

SUJET SORTI

Session 2010

Histoire-Géographie

Série : Sciences et Technologies de la Gestion

Durée : 2 heures 30

Coefficient : 2

Les calculatrices ne sont pas autorisées

**Le candidat doit répondre à toutes les questions de la 1^{ère} partie.
10 points**

**Le candidat traitera au choix un seul des quatre exercices de la
2^{nde} partie.
10 points**

*Ce sujet comporte 9 pages numérotées de 1/9 à 9/9.
La feuille **Annexe page 9 /9** est à rendre avec la copie d'examen*

PREMIÈRE PARTIE

Questions d'histoire

- 1) Les cinq événements indiqués ci-dessous se rapportent tous à la période du monde bipolaire. Donnez l'année de quatre d'entre eux. (2 points)
- création des deux Allemagne
 - effondrement du mur de Berlin
 - doctrine Truman
 - éclatement de l'URSS
 - plan Marshall.
- 2) Citez deux acteurs du pouvoir législatif en France sous la cinquième République. (2 points)
- 3) Complétez la légende de la carte **en annexe page 9/9**. (1 point)

Questions de géographie

- 4) Caractériser les flux migratoires dans l'espace mondial. (2 points)
- 5) Proposez une définition de la notion de pôle. (1 point)
- 6) « La permanence des aires de civilisation est un acteur de différenciation de l'espace mondial. »
- Choisissez deux arguments pour justifier cette affirmation : (2 points)
- l'anglais est la première langue de communication
 - les grandes entreprises multinationales doivent adapter leurs produits aux goûts des différentes populations
 - le football est pratiqué dans le monde entier
 - des milliers de langues sont parlées dans le monde
 - toutes les agglomérations du monde ont des quartiers d'affaires identiques.

SECONDE PARTIE

Le candidat traitera au choix un seul des quatre exercices

Exercices portant sur les sujets d'étude du programme de géographie

Exercice n° 1 : sujet d'étude : La santé

	Espérance de vie à la naissance 2008	Population adulte (15-49 ans) porteuse du VIH* (%) 2005	Mortalité infantile (pour mille naissances) 2005	Dépenses de santé par habitant en dollars 2008	Personnel infirmier et sages-femmes (pour dix mille habitants) 2008	Population ayant accès à des sanitaires (en %) 2008	Population sans accès à une source d'eau potable (en %) 2008
Afrique du Sud	50,8	18,8	55	748	41	65	12
Australie	80,9	0,1	5	3123	97	100	0
Botswana	48,1	24,1	87	504	27	42	5
Brésil	71,7	0,5	31	1520	38	75	10
Canada	80,3	0,3	5	3173	101	100	0
France	80,2	0,4	4	3040	80	100	0
Inde	63,7	0,9	56	91	13	33	14
Japon	82,3	0,1	3	2293	95	100	0
Pakistan	64,6	0,1	79	48	5	59	9
Sri Lanka	71,6	0,1	12	163	17	91	21
Suisse	81,3	0,4	4	4011	110	100	0
Zambie	40,5	17	102	63	20	55	42
Zimbabwe	40,9	20,1	81	139	7	53	19

* VIH : virus pouvant entraîner le déclenchement du SIDA.

Sources : OMS : <http://www.who.int/research/fr/> ; PNUD : <http://hdrstats.undp.org/fr/indicators/>

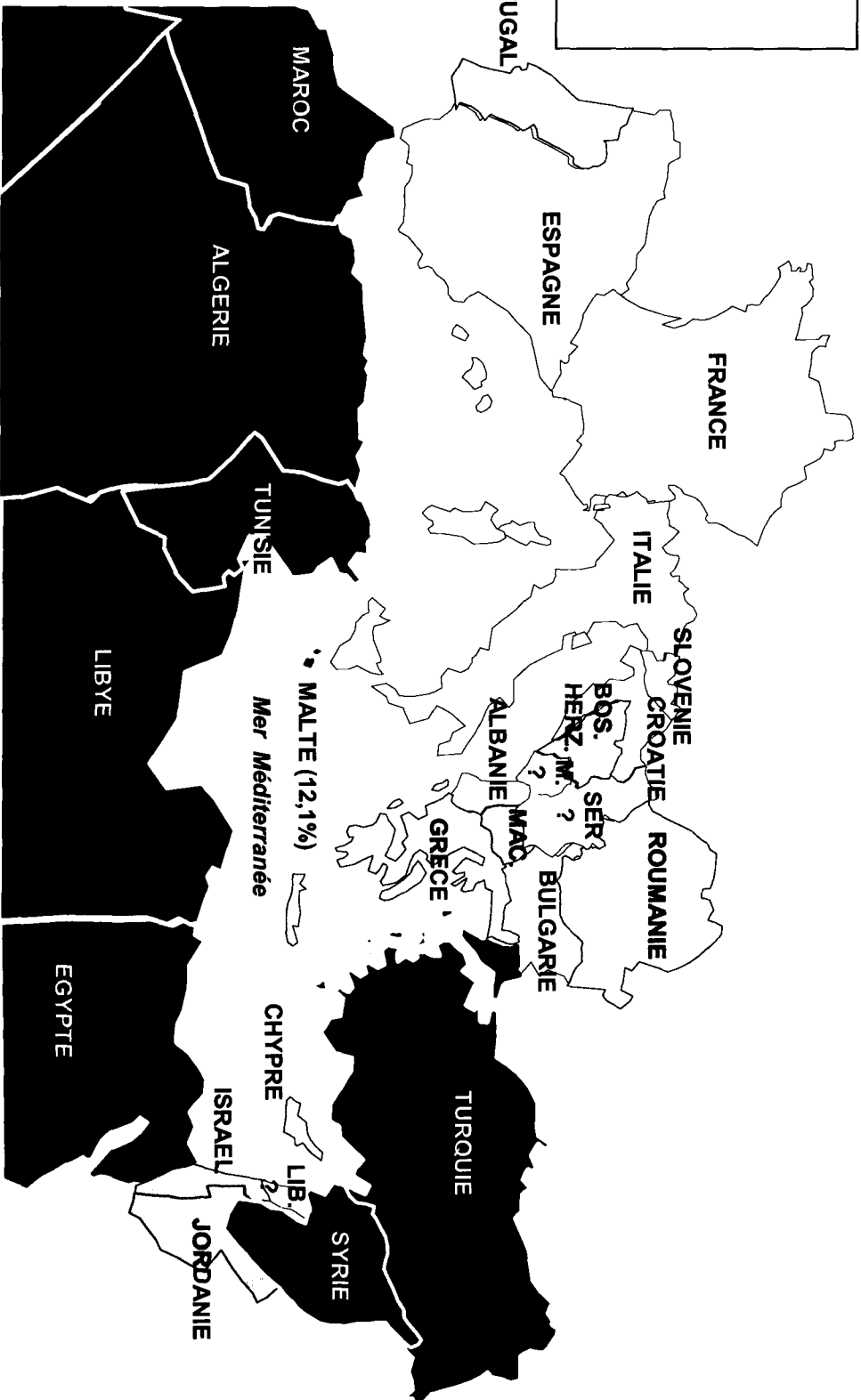
Questions :

- 1) Quels regroupements d'Etats peut-on établir au regard de l'espérance de vie ?
- 2) Quelles sont, d'après le document, les caractéristiques des Etats les plus développés ?
- 3) Quels éléments du tableau permettent d'expliquer la faiblesse de l'espérance de vie en Afrique australe (Afrique du Sud, Botswana, Zambie, Zimbabwe) ?
- 4) Montrez, à l'aide des données du tableau, que la mortalité infantile des différents Etats est liée aux conditions sanitaires des populations.
- 5) Pourquoi peut-on dire que la santé est révélatrice des différences de développement ?

Exercice n° 2 : sujet d'étude : L'éducation.

Document 1 : Taux d'analphabétisme (en %) des adultes (plus de 15 ans) dans les pays du bassin méditerranéen en 2005.

BOS. HERZ. = BOSNIE-HERZEGOVINE.
 LIB. = LIBAN
 M. = MONTENEGRO
 MAC. = MACEDOINE
 SER. = SERBIE



Légende :

Supérieur à 9 %

Compris entre 2 et 9 %

Inférieur à 2 %

Absence de données

Source : données du Programme des Nations Unies pour le Développement et de l'UNESCO

Document 2 : Campagne de la Croix Rouge française contre l'illettrisme.

http://www.croix-rouge.fr/nos-actions/Action-sociale/Aider-accompagner-reinsérer/La-lutte-contre-l'illettrisme

La lutte contre l'illettrisme - Croix-Rouge française

JE M'ENGAGE JE ME FORME JE DONNE

LA CROIX ROUGE

ACTUALITE

NOS ACTIONS

Urgence et secourisme

Action sociale

Prévenir protéger

Recueillir orienter accueillir

Aider accompagner réinsérer

Santé et autonomie

Formation

Action internationale

ESPACE ENTREPRISES

ESPACE PRESSE

Espace Donateurs

Webbénévoles

PRÈS DE CHEZ VOUS

100 délégations départementales

1045 délégations locales et

559 associations


Entrez votre adresse

NEWSLETTER

Inscrivez-vous e-mail

Accueil • Nos actions • Action sociale • Aider accompagner réinsérer • La lutte contre l'illettrisme

Apprentissage de la langue, lutte contre l'illettrisme



Une personne qui éprouve des difficultés à lire, écrire, comprendre et parler le français est une personne vulnérable.

Ses chances de trouver un emploi ou d'y évoluer sont plus faibles que la moyenne. Fragilisée, se sentant différente, cette personne est susceptible d'aller moins spontanément vers les autres.

Adulte, en famille, elle suivra plus difficilement le parcours scolaire de ses enfants. Cette personne risque ainsi de se retrouver en situation d'exclusion.

Pour aider ces personnes, la Croix-Rouge française dispose d'atouts majeurs : son savoir-faire, son expérience et son vaste réseau, rompu au repérage et au soutien des personnes les plus vulnérables, dans une démarche globale.

Ce sont aujourd'hui environ 170 délégations réparties sur la France entière qui s'engagent dans des actions d'apprentissage de la langue, de prévention et de lutte contre l'illettrisme, en complémentarité des pouvoirs publics et de nombreuses associations.

Nos objectifs

- Redonner accès à l'autonomie et favoriser l'intégration sociale, professionnelle et familiale
- Renforcer la confiance en soi en prenant conscience qu'apprendre est possible en revalorisant sa propre image
- Communiquer : aider les personnes à mieux parler, écrire, compter
- Accéder aux droits et devoirs
- Valoriser les compétences et qualités de chacun
- Favoriser la réinsertion de ces personnes
- Prévenir les ruptures scolaires
- Prévenir l'illettrisme dès le plus jeune âge

Zoom

Chiffres

Selon l'INSEE et l'Agence nationale de lutte contre l'illettrisme, en 2005 :

- 3.1 millions de personnes âgées de 18 à 65 ans sont en situation d'illettrisme en France
- 59% sont des hommes et 41% des femmes
- plus de la moitié ont plus de 45 ans.

Prévention de l'illettrisme et de l'échec scolaire

Selon le Ministère de l'Éducation Nationale, en 2007, parmi les élèves scolarisés en fin de CM2 :

- 13.7% ne maîtrisaient pas les compétences de base en français
- 8.4% ne maîtrisaient pas les compétences de base en mathématiques.

Zoom

La formation des bénévoles

La formation des bénévoles investis dans des actions est une priorité de la Croix-Rouge française. Cette formation est aujourd'hui possible grâce au soutien de la Fondation Orange et de la Fondation Société Générale. Environ 150 bénévoles sont ainsi formés chaque année dans un programme amené à prendre une plus grande ampleur dans les prochains mois.

Par ailleurs, depuis 2005, les apprenants et les formateurs bénévoles disposent d'un manuel d'alphabétisation adapté : "Savoir-lire au quotidien" co-écrit par Anne Thiébaud et Odile Benoit-Abdelkader et publié par Hachette sous le parrainage de la Croix-Rouge française.

Sur le même thème

- Inauguration de la maison relais Gabrielle Bouyssou à Espère (Lot)
- Arrivée de la 11ème étape : délégation locale du pays Bassin d'Albertville (73)
- Arrivée de la troisième étape : le centre d'hébergement et de réinsertion sociale de Migennes
- Osez passer à l'acte en offrant des pochettes solidaires!
- Urgence grand froid : un drame social et humanitaire [vidéo]

Questions :

- 1) Présentez de manière précise les deux documents.
- 2) Quelles sont les principales inégalités en termes d'analphabétisme entre les pays du bassin méditerranéen ? (document 1)
- 3) Identifiez les acteurs intervenant dans la lutte contre l'illettrisme. (document 2)
- 4) Analysez la situation de la France en matière d'analphabétisme et d'illettrisme en justifiant votre réponse. (documents 1 et 2)
- 5) Montrez que l'éducation est un enjeu du développement.

Exercice n° 3 : sujet d'étude : L'Algérie à partir de 1954

Document

« Nous devons protéger le socialisme et le sauvegarder. Pour ce faire, nous ne pouvons pas compter uniquement sur l'enthousiasme du peuple, sur ses nobles sentiments. Nous devons construire pour notre peuple un outil qui lui servira à triompher de ses ennemis à l'intérieur, et à défendre l'intégrité du territoire et l'expérience socialiste en cours.

Nous ne saurions être un peuple romantique ou imaginaire, vivant dans un monde de rêves.

Le socialisme ne signifie pas autre chose qu'une transformation radicale de la société algérienne, ce qui implique l'élimination des intérêts en opposition avec les intérêts supérieurs du peuple algérien. Ce qui implique également l'élimination des trusts¹ étrangers qui exploitent notre peuple depuis des dizaines d'années. Il est clair qu'une telle transformation ne peut se concevoir sans difficultés.

Aussi s'avère-t-il indispensable d'édifier l'Armée nationale populaire, condition fondamentale pour la sauvegarde des acquis révolutionnaires de notre peuple laborieux et pour la défense du pays. »

Houari Boumediene²,

1^{ère} réunion des présidents des assemblées populaires communales, 27 février 1967.

- 1 - Grand groupe d'entreprises réunies sous une même direction.
- 2 - Houari Boumediene (1932-1978) : combattant de l'Armée de Libération Nationale du FLN, il participe à la lutte pour l'indépendance de l'Algérie. D'abord ministre dans le gouvernement Ben Bella, il mène un coup d'Etat contre ce dernier en 1965 et prend le pouvoir, qu'il garde jusqu'à sa mort.

Questions :

- 1) Présentez le document (nature, auteur, date et contexte).
- 2) Quels objectifs Boumediene espère-t-il atteindre ?
- 3) Relevez les moyens évoqués pour parvenir à ces objectifs.
- 4) Expliquez la phrase soulignée.
- 5) En quoi ce document permet-il d'illustrer les choix de l'Algérie en matière de développement ?

Exercice n° 4 : sujet d'étude : L'Inde à partir de 1947

Document 1

L'idéologie économique de Nehru est d'inspiration socialiste. En 1955, le Congrès vote sous son impulsion une résolution proclamant que « *l'objectif des réformes est l'établissement d'une société de type socialiste* ». Dans cet esprit, Nehru a institué dès 1950 une puissante commission au Plan chargée de piloter le développement économique par des plans quinquennaux centralisés. Il met aussi en place un système d'encadrement très lourd du secteur privé [...]. Dernier pilier de ce qu'on appelle aujourd'hui, non sans mépris, le « *Nehruvian system* »¹ : le protectionnisme. L'édification de barrières tarifaires et l'introduction de quotas d'importation devaient permettre de substituer des produits indiens (de l'acier au textile en passant par l'automobile) aux produits importés. [...]

Et pourtant, la politique économique de Nehru n'était pas sans vertus. Elle a permis à l'Inde de se doter des bases industrielles qui font d'elle, aujourd'hui, un acteur majeur dans plusieurs secteurs de pointe comme l'espace ou l'informatique. Elle a aussi donné naissance à une importante classe moyenne de salariés – surtout employés par la fonction publique – qui a été un vecteur de stabilisation politique. [...]

Le caractère limité de la « réforme socialiste » est particulièrement évident dans le monde rural. [...] L'effet de redistribution des terres aux paysans, qui ne pouvaient posséder, pour la majorité d'entre eux, qu'une maigre parcelle, fut marginal. En 1962, les exploitants de moins de 5 acres² représentaient encore 61,7 % du total des exploitations (et 19,2 % de la surface cultivée).

Christophe Jaffrelot, « Nehru : portrait d'un homme d'Etat »,
L'Histoire, n° 278, juillet-août 2003, p. 78-83.

1. *Nehruvian system* : système nehruvien, c'est-à-dire de Nehru.

2. Acre : unité de mesure de superficie anglo-saxonne. 1 acre = 4 046,86 m².

Document 2

Cité textile née au XVI^e siècle sur la production de soie, Bangalore¹ est ainsi devenue la capitale de la science et de la technologie. La ville compte aujourd'hui une trentaine d'autres centres de recherche. Un symbole à l'heure où l'Etat indien parie sur le progrès des sciences pour sortir le pays de la pauvreté. Notamment sur les technologies de l'information, de la biotechnologie, de l'espace et de l'énergie atomique. Car elles seules, pour le moment, garantissent à l'Inde une reconnaissance internationale : en 2000, le pays exportait pour 4 milliards de dollars de logiciels, dont plus de 70 % vers les Etats-Unis. Rien là de fortuit : le pays possède quelques-uns des meilleurs informaticiens de la planète.

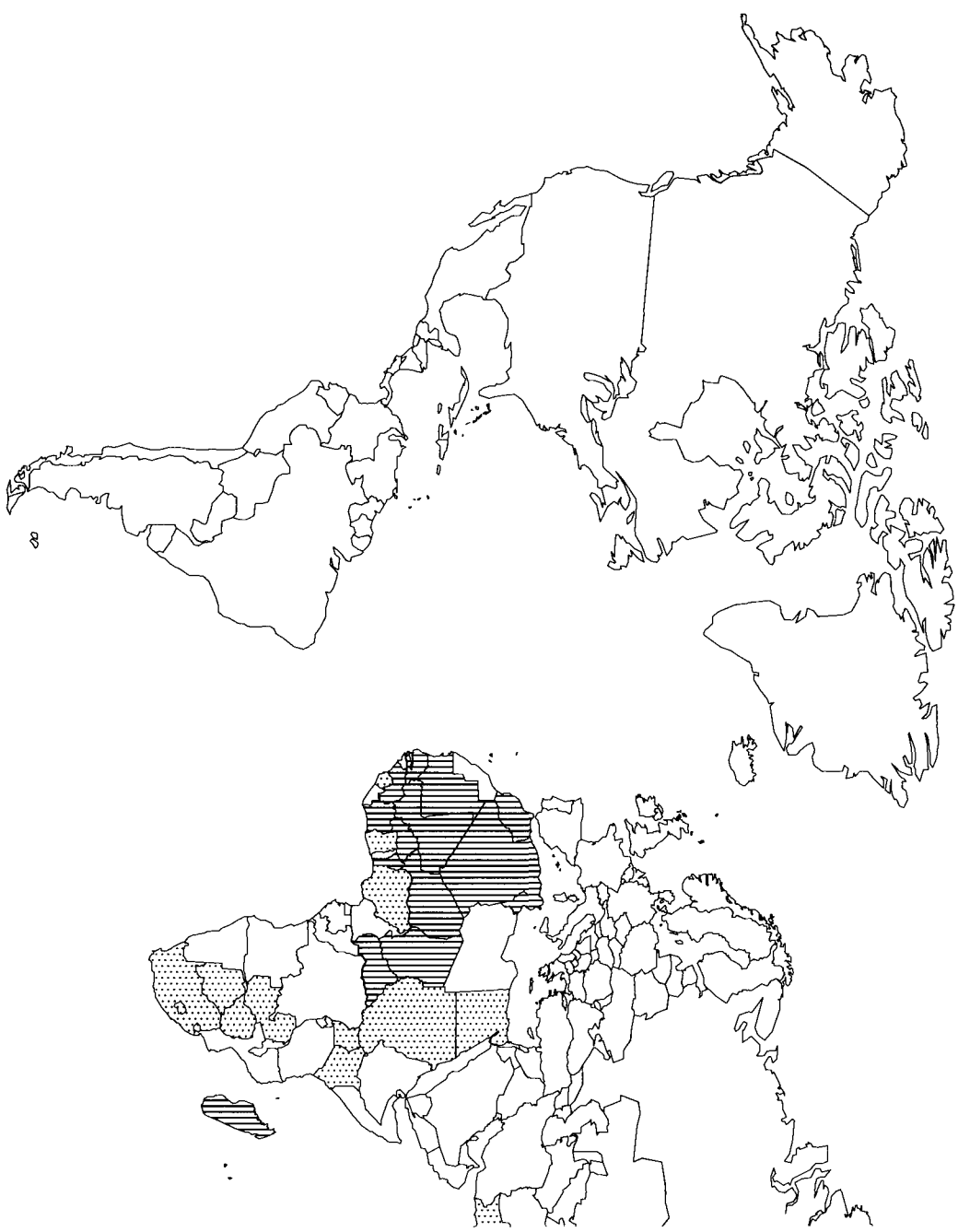
Claude Markovits, « Tata : une dynastie, une marque, un empire »,
L'Histoire, n° 278, juillet-août 2003, p. 88-91.

1. Bangalore : ville de plus de 5,7 millions d'habitants, située dans le sud de l'Inde.

Questions

- 1) Dégagez les caractéristiques de la politique économique menée par Nehru. (document 1)
- 2) Relevez dans le document 2 un élément montrant l'intégration de l'Inde dans la mondialisation.
- 3) Expliquez la phrase soulignée dans le document 1 à l'aide du document 2.
- 4) Quelles sont les limites des politiques de développement menées en Inde .
(documents 1 et 2)
- 5) Montrez en quoi ces deux documents illustrent l'évolution des choix de l'Inde en matière de politique de développement depuis les années 1950. (documents 1 et 2)

ANNEXE à rendre avec la copie d'ex



Légende :



Quelques Etats issus de la domination de l'empire colonial français.



Quelques Etats issus de la domination de l'empire colonial britannique.

10HGTMELR1